

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Réflexion et approfondissement

Aborder Autrui en philosophie

Deuxième question : Autrui peut-il être pour moi autre chose qu'un rival ?

Contrairement à l'autre, qui définit tout ce qui est différent, autrui est un cas particulier de l'altérité. Autrui désigne l'autre personne. Etymologiquement, autrui, c'est l'autre qui est ici, *alter huic*, cette autre personne qui n'est pas moi.

Ainsi apparaît immédiatement le paradoxe dans lequel nous plonge autrui : comme moi, autrui est une autre personne, il a une conscience, des pensées, et je le reconnais, en ce sens comme un alter ego (un autre moi) ; mais en même temps, précisément parce qu'il n'est pas moi, autrui est différent, irréductible. Comment alors le connaître, et avoir des relations apaisées avec cet autre qui me ressemble mais demeure indéfectiblement un étranger ?

Le deuxième problème qui se pose est celui de ma reconnaissance/considération d'autrui.

Autrui peut-il être pour moi autre chose qu'un rival ?

Puisque nous n'avons pas un accès direct à la conscience d'autrui, à ses pensées et à ses intentions, nous ne sommes pas toujours avec autrui dans des prédispositions bienveillantes et amicales. Qui n'a jamais fait l'expérience d'être meurtri, voire glacé par le regard d'autrui ? Autrui peut nous juger, nous réduire à un seul et unique aspect de nous-même. Bien souvent, les relations avec autrui, dont on ignore la personnalité et les intentions, se développent d'abord sous le registre de la méfiance ou de la crainte.

Pourtant, parce que nous partageons le monde avec autrui, nous ne pouvons nous satisfaire de cette posture de méfiance et d'inquiétude généralisée. D'autres modalités du rapport à autrui sont possibles, et souhaitables. Mais comment développer des relations harmonieuses et heureuses avec autrui, cette altérité irréductible à laquelle nous n'avons jamais qu'un accès indirect ?

I. Le regard réificateur d'autrui :

C'est une expérience banale. Quelqu'un que je ne connais pas, assis en face de moi dans le train ou le tramway, me fixe longuement du regard ; je ressens un malaise, comme une intrusion, et je baisse les yeux. Nous savons comment ces « jeux de regard » peuvent malheureusement dégénérer de manière tragique chez les adolescents. Le regard d'autrui en dit long sur le rapport que nous entretenons avec cet « autre qui est ici » (*alter huic*), que nous ne choisissons pas et qui peut nous faire peur.

Comme le rappelle Hegel, je suis d'abord avec autrui dans un rapport de lutte pour la reconnaissance. Lorsqu'une conscience rencontre une autre conscience, elle cherche à être reconnue. Hegel parle de lutte à mort des consciences pour la reconnaissance. Si cette lutte à mort est à entendre de manière métaphorique, il n'en reste pas moins que ma conscience et la conscience de l'autre s'engagent toutes les deux dans une dialectique pour être reconnues, dans une lutte où l'un sera considéré comme le maître, parce qu'il engage sa vie et prend des risques pour assumer cette position, et l'autre accepte de se soumettre et d'occuper la place du « serviteur ». Mais cette dialectique n'est pas figée et le maître pourra à son tour devenir esclave de l'autre conscience.

Ce résumé très schématisé de l'analyse hégélienne peut être éclairé par un exemple : pensons au film de Nicholas Rey, *La fureur de vivre*. Le personnage principal, incarné par James Dean, cherche à intégrer une bande d'adolescents dans son nouveau lycée ; mais il se heurte à la personnalité de Buzz, le « leader », qui l'engage à se confronter à lui en duel : la fameuse scène des couteaux, où les protagonistes s'affrontent, d'abord par le regard puis véritablement, illustre bien ce qui se joue dans le rapport à autrui : seul celui qui défie la peur, qui ose se battre, pourra faire l'objet de la reconnaissance de ses pairs. Autrui apparaît alors comme un rival dont il faut triompher pour pouvoir exister aux yeux des autres, mais aussi de soi-même.

L'importance du regard d'autrui est également soulignée par la fameuse analyse que Sartre propose du sentiment de honte :

La honte dans sa structure première est honte devant quelqu'un. Je viens de faire un geste maladroit ou vulgaire : ce geste colle à moi, je ne le juge ni ne le blâme, je le vis simplement [...]. Mais voici tout à coup que je lève la tête : quelqu'un était là et m'a vu. Je réalise tout de suite la vulgarité de mon geste et j'ai honte. [...] J'ai honte de moi tel

que j'apparais à autrui. Et, par l'apparition même d'autrui, je suis mis en demeure de porter un jugement sur moi-même comme sur un objet, car c'est comme un objet que j'apparais à autrui. Mais pourtant cet objet apparu à autrui, ce n'est pas une vaine image dans l'esprit d'un autre. Cette image en effet serait entièrement imputable à autrui et ne saurait me « toucher ». Je pourrais ressentir de l'agacement, de la colère en face d'elle comme devant un mauvais portrait de moi, qui me prête une laideur ou une bassesse d'expression que je n'ai pas ; mais je ne saurais être atteint jusqu'aux moelles : la honte est, par nature, reconnaissance. Je reconnais que je suis comme autrui me voit. »

SARTRE, *L'Être et le Néant*, 3e partie, I, 1, Gallimard, p. 265-266.

Toute honte est fondamentalement honte devant autrui. C'est parce que je sais qu'autrui m'a vu dans une situation peu glorieuse que je développe ce sentiment. Supposons que quelqu'un me surprenne en train d'écouter à une porte. Autrui ne connaît pas les raisons de mon indiscretion, il ne sait pas ce qui m'a conduit à faire cela, il ne sait pas non plus qui je suis, ce qui se passe dans ma vie pour que j'en sois arrivé à écouter à cette porte ; et c'est justement pour cela que le regard d'autrui est dévastateur : parce qu'il me réduit à une seule de mes déterminations. Pour l'autre je suis, et ne serais jamais, que « le curieux qui écoute à la porte ». Il faut bien reconnaître que, la plupart du temps, nous nous conduisons ainsi devant ceux que nous ne connaissons pas. Une telle sera la femme toujours en retard, l'autre la caissière aux cheveux mal peignés... Nous assignons à autrui une et une seule place. Sartre, pour qualifier cette attitude, invente le néologisme de « chosification ». Par son regard, autrui me glace et me transperce, parce qu'il ne saisit qu'un aspect immédiat de ma personnalité à laquelle il me réduit. Ainsi, je suis « chosifié ». La complexité de ma personnalité et de ma subjectivité sont ravalées par le regard réificateur d'autrui à un seul de mes aspects. Comment, dès lors, autrui pourrait-il m'apparaître autrement que comme un juge, un rival ?

II. La prise de conscience de soi au moyen d'autrui

Paradoxalement, c'est justement parce qu'il me juge et me chosifie par son regard qu'autrui joue un rôle déterminant dans la prise de conscience de ma propre subjectivité. Sartre l'établit clairement lorsqu'il affirme « qu'autrui est le médiateur indispensable entre moi et moi-même. ». Cette citation signifie que sans le regard d'autrui, je ne parviendrai pas à prendre pleinement conscience de moi comme un sujet. Là encore, nous avons affaire à une dialectique : le regard d'autrui me ravale au rang d'objet ; je prends conscience de moi comme étant nié ; je me découvre comme sujet nié par autrui et devient ainsi sujet pour moi-même. Prenons un exemple simple pour illustrer cette dialectique. Si nous dînons seuls chez nous devant notre téléviseur, nous n'allons pas faire attention à la façon dont nous nous tenons, nous mangeons, nous comportons. Mais si autrui entre dans la pièce, je prends conscience de ma façon de me tenir, je réalise ce que j'étais en train de faire, et je modifie mon comportement. Finalement, loin de me réifier, le regard d'autrui me permet d'accéder à ma propre subjectivité : je prends conscience de moi comme d'un sujet parce qu'autrui m'a d'abord vu comme un objet. Dans ces jeux des regards se déploie le champ de l'intersubjectivité : nous partageons le monde avec d'autres personnes humaines et nous avons à en répondre. Autrui ne se réduit donc pas à la seule figure de l'obstacle, ou du rival : il est ouverture à mon humanité et à la moralité.

III. Autrui comme ouverture à la moralité.

Il n'y aurait aucun comportement moral possible si nous vivions seuls, sans la présence d'autrui qui nous oblige. Se comporter humainement, c'est à dire être capable de moralité, suppose de vivre entourés par la présence d'autrui auquel nous devons le respect. Lorsqu'il systématise les règles de la morale, Kant explique que respecter Autrui est une nécessité absolue et inconditionnée pour qui veut suivre les lois de la morale. La seconde formulation de l'impératif catégorique est très claire à ce sujet :

« Les êtres dont l'existence dépend, à vrai dire, non pas de notre volonté, mais de la nature, n'ont cependant, quand ce sont des êtres dépourvus de raison, qu'une valeur relative, celle de moyens, et voilà pourquoi on les nomme des choses ; au contraire, les êtres raisonnables sont appelés des personnes, parce que leur nature les désigne déjà comme des fins en soi, c'est-à-dire comme quelque chose qui ne peut pas être employé simplement comme moyen, quelque chose qui par suite limite d'autant toute faculté d'agir comme bon nous semble (et qui est un objet de respect). Ce ne sont donc pas là des fins simplement subjectives, dont l'existence, comme effet de notre action, a une valeur pour nous : ce sont des fins objectives, c'est-à-dire des choses dont l'existence est une fin en soi-même, et même une fin telle qu'elle ne peut être remplacée par aucune autre, au service de laquelle les fins objectives devraient se mettre, simplement comme moyens. Sans cela, en effet, on ne pourrait trouver jamais rien qui eût une valeur absolue. (...).

L'impératif sera donc celui-ci : **Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen.**

KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, section 2.

Autrui est celui que l'on respecte, c'est à dire que l'on ne doit pas utiliser, car comme moi il est un être raisonnable et capable de moralité.

Le philosophe Lévinas explique que cette moralité se lit au cœur même du visage d'autrui : sur son visage même, l'autre personne humaine porte l'inscription de l'interdit du meurtre. Comme si le visage, partie la plus nue et la plus vulnérable du corps humain, et surtout le regard, recelaient en eux-mêmes le commandement moral : « Tu ne tueras point ».

« Je pense (...) que l'accès au visage est d'emblée éthique. C'est lorsque vous voyez un nez, des yeux, un front, un menton, et que vous pouvez les décrire, que vous vous tournez vers autrui comme vers un objet. La meilleure manière de rencontrer autrui, c'est de ne pas même remarquer la couleur de ses yeux ! Quand on observe la couleur des yeux, on n'est pas en relation sociale avec autrui. La relation avec le visage peut certes être dominée par la perception, mais ce qui est spécifiquement visage, c'est ce qui ne s'y réduit pas. Il y a d'abord la droiture même du visage, son expression droite, sans défense. La peau du visage est celle qui reste la plus nue, la plus dénuée. La plus nue, bien que d'une nudité décente. La plus dénuée aussi : il y a dans le visage une pauvreté essentielle. La preuve en est qu'on essaie de masquer cette pauvreté en se donnant des poses, une contenance. Le visage est exposé, menacé, comme nous invitant à un acte de violence. En même temps le visage est ce qui nous interdit de tuer. »

Emmanuel LEVINAS, *Éthique et Infini*.

Lévinas s'appuie sur les récits de guerre qui disent la difficulté pour un soldat à tuer un ennemi qui le regarde dans les yeux. Pensons aussi au bandeau que l'on met sur les yeux du condamné à mort : qui doit-il protéger ? Celui que l'on s'apprête à exécuter où le bourreau qui risquerait de croiser un regard lui signifiant son ignominie ?

Autrui, nous le voyons, est donc cet autre humain qui nous rend humain. Par-delà les cultures et les opinions différentes, autrui, cet autre ici, est une personne qui me rappelle à mes devoirs, à ma condition, à la réciprocité dans laquelle je suis engagée envers mes pairs. Il est la condition de notre humanité.